



Hypothèque sur sa maison

Par **ravinia**, le **09/09/2013** à **10:27**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison payée bien longtemps.
Peut-on contracter un emprunt(pour 1 achat d'un appartement) et mettre ma maison en hypothèque au lieu d'avoir une hypothèque sur l'achat en question comme d'habitude?

Je vous remercie

Par **DefendezVous**, le **09/09/2013** à **11:30**

Il n'y a aucun texte juridique qui s'oppose à un tel montage en vue de garantir le prêt.
Ce type d'hypothèque conventionnelle doit en revanche être acceptée par votre banque.
Mais encore faut-il que la valeur de la maison payée soit d'une valeur sensiblement égale ou supérieure à la nouvelle maison.

Par **ravinia**, le **09/09/2013** à **19:00**

Je vous remercie pour la réponse . J'ai fat une demande une fois, cela a été rejetée par la banque.Je me demandais s'il y a eu du changement depuis .De plus ,depuis l'affaire de subprime aux états unis, si en france on n'a pas blindé ce problème .